

audience particulière au Vatican, en compagnie du comte et de la comtesse Moroni, neveu et nièce du Pape. Cette audience dura trois quarts d'heure.

Le public sera également heureux d'apprendre que Mgr Tanguay appartient en quelque sorte à la famille de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII. C'est pendant son séjour à Rome qu'il a assisté au mariage de son filleul, le jeune comte Michel-Cyprien Moroni, garde-noble au Vatican, avec la nièce de Léon XIII, la jeune comtesse Maria Pecci.

Pendant l'audience qu'il a eue avec ces deux illustres époux, Monseigneur a déposé aux pieds de Léon XIII son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, richement et artistiquement relié.

La supplique suivante accompagnait cette offrande :

TRÈS SAINT-PÈRE,

Prosterné aux pieds de Votre Sainteté, le soussigné a l'honneur de Lui présenter les ouvrages suivants, fruits de trente années de labeur : 1° *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* ; 2° *A travers les Registres* ; 3° *Notes sur Mgr DeLauberivière, cinquième évêque de Québec*.

Il est heureux de profiter du glorieux événement du jubilé sacerdotal de Votre Sainteté pour déposer à Ses pieds l'hommage du profond respect et du filial attachement qu'il Lui conservera jusqu'à son dernier jour.

Veillez agréer, Très Saint-Père, l'expression de mes humbles hommages avec les souhaits ardents que je forme pour Votre bonheur, pour la paix et le triomphe de l'Église.

J'implore, en ce moment, pour moi-même et pour mes œuvres, la faveur de Votre sainte Bénédiction.

De Votre Sainteté le fils soumis et dévoué,

CYPRIEN TANGUAY, P<sup>tre</sup>.

Et le 26 janvier suivant, Son Eminence le cardinal Rampolla, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, transmettait à Mgr Tanguay la précieuse réponse que nous reproduisons à la page VIII dans le texte original avec sa traduction :

Au cours de l'audience, Monseigneur dit à Sa Sainteté qu'il se prosternait à ses pieds avec tout le peuple canadien depuis son origine jusqu'à la génération actuelle. Le Saint-Père demanda le nom du premier Canadien qui s'établit dans le pays. Mgr Tanguay lui apprit que ce Canadien était Louis Hébert, qui a commencé le premier à défricher le sol canadien. Le motif qui l'amena au Canada n'était pas de faire fortune, mais de jeter les bases d'une colonie chrétienne. Il était propriétaire de presque tout le terrain qu'occupe aujourd'hui la Haute-Ville de Québec ; partie de ce terrain est actuellement la propriété de l'Université Laval, de la Basilique de Notre-Dame et du palais du cardinal Taschereau. Monseigneur lit ici remarquer à Sa Sainteté que le cardinal Taschereau descendait en ligne directe, par les femmes, de ce pionnier des Canadiens, de sorte que Son Eminence se trouve à occuper aujourd'hui l'ancienne propriété de ses ancêtres. Le Saint-Père encouragea vivement Mgr Tanguay à continuer son ouvrage. "J'aime beaucoup le peuple canadien, a ajouté le Saint-Père, je l'aime beaucoup à cause de sa foi profonde, et c'est pour le récompenser de sa foi vive que je lui ai donné un cardinal."

Là-dessus Sa Sainteté demanda à Mgr Tanguay comment la nouvelle de l'élévation de Mgr Taschereau au cardinalat avait été accueillie au Canada.

"Avec une joie universelle," se hâta de répondre Monseigneur.

"Oui, reprit le Saint-Père, et non seulement parmi les catholiques, mais même parmi les protestants ; car j'ai reçu, à l'occasion de cette nomination, des lettres de félicitations de la cour même d'Angleterre."

Les journaux ont parlé, il y a quelques semaines, de ce qu'ils ont appelé, si nous nous rappelons bien, un pieux larcin commis au Vatican par Mgr Tanguay. Mgr Tanguay n'aurait fait ni plus ni moins que de s'approprier, par des moyens habiles, la calotte que portait Léon XIII à sa messe jubilaire, le 1<sup>er</sup> janvier. Mgr Tanguay nous a fait voir cet avant-midi cette précieuse relique, et l'on verra par le certificat suivant qui l'accompagne, que son acquisition a été parfaitement légitime sous tous les rapports :

Rome, Vatican, le 18 février 1888.

Le soussigné certifie que cette calotte a été portée par le Saint-Père Léon XIII, et que ce n'est qu'en ce moment que l'adjudant de chambre de Sa Sainteté me l'a fait parvenir par un domestique du Saint-Père.

En foi de quoi, etc.

(Signé)

MARCELLO MASSARENTI,

Secrétaire de l'aumônerie du Saint-Père au Vatican.

J'ajoute que j'en fis la demande au nom de Mgr Cyprien Tanguay.

Ce certificat porte le sceau du Vatican.